

RIZICULTURE : UNE UNITE MOBILE DE TRIAGE ET DE TRAITEMENT DE SEMENCES DE RIZ INSTALEE DANS LE DISTRICT DES SAVANES



Le ministre de l'Agriculture, Mamadou Sangafowa Coulibaly a procédé au lancement officiel des activités d'une unité mobile de triage et traitement et de semences de riz, samedi 18 octobre, peu avant la clôture de la troisième édition des Journées de l'Administration agricole décentralisée qui ont lieu cette année dans le district des Savanes du 16 au 19 octobre.

Le ministre de l'Agriculture s'est rendu sur le site d'exploitation de cette unité de traitement destinée aux producteurs des régions de la Bagoué, du Poro et du Tchologo. D'un coût de 67 millions FCFA, cette unité a été acquise dans le cadre du Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP).

Le ministre de l'Agriculture s'est félicité de la mise en marche cette unité de traitement de semences, indiquant qu'elle contribuera à la croissance agricole et par conséquent à la lutte contre la pauvreté.

Rappelant que l'objectif de la Côte d'Ivoire est l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en 2016, le ministre de l'Agriculture a souligné que la disponibilité de semences sélectionnées permettra de rehausser la production agricole ivoirienne qui n'utilise jusque-là que moins de 10% de semences sélectionnées.

L'unité mobile de triage et de traitement de semences de riz pilotée par l'Office national de développement de la riziculture (ONDR) permet le traitement de deux à trois tonnes de riz, de maïs, de sorgho ou soja par heure.